DLP 29-8-88036564

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

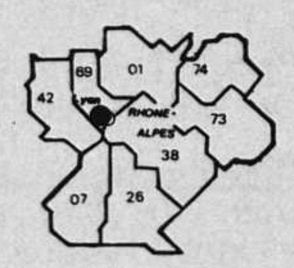
®

Avertissements agricoles

EDITION
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION
RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

3 Juin 1987 N° de série continue 337 Bulletin n° 10

Tavelure du pommier et du poirier : les risques de projections subsistent
Carpocapse des pommes et des poires : début du premier vol
Mineuse cerclée : les produits larvicides peuvent être encore appliqués
Psylles du poirier : prévoyez un traitement début Juin
Mouche de la cerise : lutte possible contre les adultes

Tavelure du pommier et du poirier

Le stock d'ascospores projetable demeure important, donc, lors des prochaines pluies des projections s'effectueront. Aussi, la protection contre cette maladie doit être maintenue.

Carpocapse des pommes et des poires

Le vol a débuté durant la dernière semaine du mois de Mai dans tous les départements de la région.
Les produits ovicides (DIMILIN, DART ou NOMOLT) doivent être appliqués le plus tôt possible.
Le Klartan et le Talstar pourront être appliqués à partir du 8 Juin.
Pour l'utilisation des larvicides attendre un prochain avis.

Mineuse cerclée

On s'achemine vers la fin du premier vol, toutefois des oeufs sont toujours déposés. Si le traitement larvicide préconisé dans le Bulletin précédent n'a pas été appliqué, il est encore temps de le faire.
Les insecticides utilisés contre la mineuse cerclée sont efficaces envers le carpocapse des pommes et des poires.

Psylles du poirier

De nombreux oeufs sont visibles à face inférieure des feuilles situées à l'extrémité des rameaux.
Pour le sud de la région, prévoir un traitement aux alentours du 5 Juin ; dans les autres secteurs ne pas intervenir avant le 10 Juin.
Dans le cas de fortes infestations printanières et compte tenu de l'échelonnement dans l'éclosion des oeufs, deux applications peuvent s'avérer nécessaires à 12-15 jours d'intervalle.

Produits utilisables :

amitraze	60 g ma/hl	TUDY - MAITAC 20
phosmet	50 g ma/hl	IMIDAN. Ce produit est efficace contre le carpocapse pommes, poires

Tordeuse orientale du pêcher

Depuis quelques jours, les températures crépusculaires sont favorables aux pontes. Dans les vergers ayant subi de fortes attaques en 1986, et n'ayant reçu aucune protection jusqu'à présent, appliquez un insecticide le plus tôt possible.

Produits utilisables (en g de ma/hl)

deltaméthrine	à 1,75	DECIS	méthidathion	à 40	ULTRACIDE
fénitrothion	à 50	Nombreuses spéc.	méthomyl	à 75	LANNATE
fenpropathrin	à 10	DANITOL	mévinphos	à 50	Nombreuses spécialités
fenvalérate	à 7,5	SUMICIDIN	phosalone	à 60	AZOPHENE FLO - ZOLONE FLO
fluvalinate	à 21,6	KLARTAN			

Association : fénitrothion + fenvalérate (SUMICOMBI) à 0,075 l/hl de spécialité commerciale

P615

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Cochenille du murier

Cette cochenille est présente dans les vergers de pêchers. Dans les départements de la Drôme, de l'Isère et en région lyonnaise, on rencontre ce parasite assez souvent. Dans les plantations où cette cochenille est présente (boucliers blanchâtres visibles sur charpentières et rameaux), effectuez un traitement le plus tôt possible.

Produit utilisable : méthidathion : 60 g de ma/hl ULTRACIDE 20 bouillie
Ce produit est efficace contre la Tordeuse orientale du pêcher.

Mouche de la cerise

Dans le sud de la région, le vol a débuté à la fin du mois de Mai et le 1er Juin en région lyonnaise.
Il existe deux possibilités de lutte : soit on intervient avec un produit adulticide (DECIS), soit avec un produit larvicide.
Lutte possible dans tous les secteurs.
DECIS : application dès réception de ce Bulletin.
Renouvelez le traitement tous les 12 jours.
Produits larvicides : application possible à partir du 6 Juin dans le sud de la région, et du 10 Juin dans les autres secteurs. Renouvelez le traitement tous les 10 jours et la lutte sera stoppée 7 ou 15 jours avant récolte suivant le produit employé.

Produits larvicides (en g de ma/hl)

diméthoate	à 30	Nombreuses spécialités	diazinon	à 30	BASUDINE
formothion	à 50	ANTHIO FORT	fenthion	à 50	LEBAYCID liquide
malathion	à 100	MALIXOL L50, ZITHIOL			

Monilia des cerises

Sur variétés sensibles, et en période d'humectation prolongée, appliquez un fongicide dès que les fruits changent de couleur.

Produits utilisables (en g de ma/hl)

bénomyl	à 30	BENLATE	triforine	à 35	SAPROL
carbendazime	à 30	Nombreuses spécialités	vinchlozoline	à 50	RONILAN
iprodione	à 75	KIDAN, ROVRAL	triadiménol	à 10	BAYTAN 5
thirame	à 200	Nombreuses spécialités			

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE

Situation - Les vols de papillons diminuent et vont se terminer pour la première génération. Des éclosions de chenilles ont eu lieu, surveiller l'évolution des dégâts. Les glomérules vont se former (agglomérations de boutons floraux par les chenilles).

Préconisations - **Intervenez seulement si vous observez une forte infestation** (plus de 100 glomérules sur 100 grappes observées). Utilisez un produit curatif (voir page 4). En page 3, vous pourrez rectifier le nom du produit "Kamolix EC" qui s'appelle maintenant le NODUST.

PYRALE

Surveillez les dégâts de ces chenilles dans les zones où celles-ci sont présentes régulièrement. Intervenez seulement si vous observez plus de 3 à 4 larves par souche.

MILDIOU

Peu de foyers ont été observés actuellement. Les conditions climatiques du début Mai ont été défavorables au développement du mildiou. Par contre, quelques orages observés fin Mai peuvent avoir provoqués localement des nouvelles contaminations.

OIDIUM

Le deuxième traitement doit se faire au stade "boutons floraux séparés", ce stade est déjà atteint dans certains secteurs précoces.

BOTRYTIS

Des taches de pourriture grise, sèches ont été trouvées en de nombreux endroits. Il est inutile d'intervenir pour l'instant contre le Botrytis, attendre la floraison (chute des capuchons floraux).